

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



GRONTMIJ FRANCE SAS

PRIX DE L'OFFRE : 28,20 euros par action Ginger

**La date de la clôture de l'Offre sera fixée par l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »)
conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF.**

Le présent communiqué de presse est établi et publié par la société Ginger conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le document « Autres Informations » comportant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Ginger a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et mis à disposition du public le 21 juillet 2010.

Ce document « Autres Informations » ainsi que la note d'information en réponse ayant reçu le visa n°10-269 en date du 20 juillet 2010 sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de Ginger (www.gingergroupe.com) et sont mis gratuitement à disposition du public au siège de la société Ginger sis 18/20 rue Treilhard 75008 Paris.

La société Ginger rappelle que la date de clôture de l'offre sera fixée en application des articles 231-31 et 232-2 du Règlement général.

Préalablement à l'ouverture de l'offre publique, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'offre.

Contact Investisseurs

Lydia MALINEAU

Tel. : +33 1 56 69 19 40

l.malineau@gingergroupe.com